

AFP Opérateur/trice en Horlogerie



École partenaire : École d'Horlogerie LVMH

Maisons partenaires : TAG Heuer, Zenith

Type de contrat : Apprentissage

Accessible à partir de 15 ans révolus, scolarité obligatoire achevée

Durée : 2 ans, rentrée au mois d'août

Créé en 2014, l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH est un programme de formation professionnelle en alternance, qui permet au groupe LVMH d'assurer la transmission de ses savoir-faire dans les métiers de l'artisanat, de la création et de la vente auprès des jeunes générations et des personnes en reconversion, à travers des partenariats avec des écoles renommées dans leurs disciplines respectives.

Dans le cadre du partenariat entre l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH et l'École d'Horlogerie LVMH en Suisse, nous organisons le recrutement des apprentis de la promotion de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH en formation pour l'Attestation Fédérale Professionnelle (AFP) Opérateur/trice en horlogerie à la Chaux-de-Fonds en Suisse.

L'École d'Horlogerie LVMH accueillera une nouvelle promotion d'apprentis en formation AFP Opérateur/trice en horlogerie dans le cadre de contrats d'apprentissage conclus entre l'École d'Horlogerie LVMH, représentée administrativement par les Maisons horlogères TAG Heuer, Zenith et le Service des Formations Postobligatoires et de l'Orientation au niveau cantonal.

Une formation alliant théorie et pratique

La formation en apprentissage de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH pour l'AFP Opérateur/trice en horlogerie constitue un dispositif original de formation. Il permet aux apprentis de bénéficier :

- 1. D'un enseignement théorique et pratique dispensé par l'école technique publique cantonale** du Locle et de cours inter-entreprises ; de la pratique professionnelle à l'École d'Horlogerie LVMH à La Chaux-de-Fonds et lors de stages dans les ateliers des Maisons du groupe LVMH (TAG Heuer et Zenith).
- 2. De Master Classes de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH organisées dans les différentes Maisons du Groupe** avec des conférences sur les fondamentaux du luxe et sur l'histoire des Maisons, des visites d'ateliers, des échanges avec des professionnels reconnus pour leur savoir-faire et leur expertise, et des rencontres avec des créateurs.

Les diplômes

Le dispositif de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH pour l'AFP Opérateur/trice en horlogerie donne accès à une formation solide et exigeante, des terrains d'apprentissage d'exception et une valorisation de la formation par une double reconnaissance de nature à favoriser l'accès à l'emploi des futurs diplômés :

- **Un diplôme délivré par les autorités cantonales suisses, à portée fédérale :** l'Attestation Fédérale Professionnelle (AFP) Opérateur/trice en horlogerie.
- **Le Brevet d'Excellence de l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH :** il est attribué aux diplômés qui, au cours de leurs années de formation au sein de l'Institut des Métiers d'Excellence, ont répondu aux critères d'exigence et d'excellence – de savoir-faire et de savoir-être – propres à leurs métiers et au secteur du luxe ; comme cela a été validé par les trois instances réunies : les tuteurs des Ateliers partenaires et des Maisons, les enseignants du centre de formation et l'Institut des Métiers d'Excellence LVMH.

AFP Opérateur/trice en Horlogerie

À l'issue de sa formation, Opérateur/trice en horlogerie AFP travaille généralement en atelier de production horlogère et assemble les différentes pièces qui composent les montres mécaniques, automatiques, quartz ou chronographes sur la base de documents techniques existants.

Ses activités principales sont de :

- Réaliser des opérations d'assemblage mouvement, de posage d'aiguilles et de cadrans, d'emboîtement, de réglage et d'achevage de tous types de montres.
- Effectuer le contrôle final du mouvement et de l'habillage, du point de vue esthétique et fonctionnel.

Le contrat d'apprentissage

L'alternance entre l'école cantonale et l'entreprise est hebdomadaire au rythme de **quatre jours en entreprise** ; et **un jour à l'école publique cantonale** suivant les années d'études.

Pour chaque apprenti, le matériel est pris en charge par l'École d'Horlogerie LVMH.

L'apprenti est rémunéré par les Maisons du groupe LVMH qui participent à l'École d'Horlogerie LVMH sur la base du barème en vigueur.

Les conditions pour postuler

- Avoir 15 ans révolus.
- Scolarité obligatoire achevée.
- Aptitude manuelle pour les métiers de l'Horlogerie (aucune formation préalable n'est requise).
- Faire preuve d'une bonne acuité visuelle (voir de près, distinguer les couleurs), habileté, minutie, patience, curiosité, ouverture d'esprit, rigueur, précision, être logique et méthodique, avoir une bonne capacité de concentration.
- Faire preuve de motivation pour le métier et pour l'apprentissage.

L'Institut des Métiers d'Excellence LVMH recrute et reconnaît tous les talents.

La sélection des candidats

La pré-sélection sera effectuée sur dossier par le responsable RH et les formateurs de l'École d'Horlogerie LVMH.

Les dossiers de candidature seront à envoyer à l'École d'Horlogerie LVMH dès l'ouverture du recrutement au mois de septembre de l'année scolaire précédente pour la rentrée du mois d'août l'année suivante.

Les candidats présélectionnés passeront des entretiens de motivation et des tests pratiques d'aptitude et théorique.

Comment postuler ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation directement à :

École d'Horlogerie LVMH
6A, rue Louis-Joseph Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds (CH)
cdf.reception@tagheuer.com

Informations générales sur la formation en Suisse :
www.orientation.ch
Offices ou Services de la formation professionnelle
cantonales : www.ofp.formationprof.ch

Ou bien postulez en ligne sur
lvmh.fr/rubrique/Talents/IME_LVMH

Pour plus d'informations sur l'Institut des Métiers
d'Excellence LVMH et ses programmes :

Institut des Métiers d'Excellence LVMH
contact.ime.fr@lvmh.com